



Commune de Somme-Leuze

Marloie, le 3 février 2012

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
DES HABITANTS DE BAILLONVILLE - 30 JANVIER 2012**

Participants :

M. Willy BORSUS ET M^{me} Valérie LECOMTE, Collège communal ;

Mmes et Ms. Baudry DEVEZON, Bastien DEVEZON, Marie-Louise VANKERCKHOVEN, Chantal PICRY, Fernand FISSE, Paul DE BRIER, André VAN OVERSCHELDE, Lionel VAN OVERSCHELDE ;

M^{me} Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale ;

M. Alain JACQUET et M^{me} Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

ACCUEIL

Valérie LECOMTE, Echevine du Développement rural, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion d'information-consultation des habitants de Baillonville et Rabozée. Elle les remercie d'être présents malgré les conditions hivernales hostiles ! Cette rencontre est le premier rendez-vous fixé à la population de Somme-Leuze dans le cadre de sa 4^{ème} Opération de développement rural (record wallon !). Huit autres séances permettront de consulter les habitants des autres villages de la Commune.

Elle présente Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie, qui accompagneront la Commune dans son Opération de développement rural. Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale, assistera également à l'ensemble de ces réunions villageoises d'information-consultation.

V. LECOMTE présente ensuite le déroulement de la réunion :

- **La première partie de la séance aura pour objectif d'informer les habitants** sur l'Opération de Développement rural lancée dans la commune (objectifs, grands principes, différentes étapes, rôles de la Fondation rurale de Wallonie et des différents acteurs de l'Opération...);
- **La seconde partie de la séance aura pour objectif de consulter les habitants** : leur permettre de s'exprimer, de manière constructive, sur leurs satisfactions de vivre dans leur village et/ou dans leur commune, sur les difficultés rencontrées et de faire part d'un maximum de propositions pour améliorer le cadre et les conditions de vie sur la commune de Somme-Leuze.
- **Enfin, la dernière partie de la réunion permettra de présenter les étapes suivantes de l'Opération auxquelles la population sera conviée à participer** (Réunion de synthèse des consultations, Commission locale de développement rural, groupes de travail thématiques...).

PREMIERE PARTIE : INFORMATION

La synthèse de cette première partie informative, commune à l'ensemble des réunions villageoises, est annexée à ce présent compte-rendu.

La présentation de la FRW est suivie d'une séquence de questions-réponses. Les propos ont essentiellement porté sur la communication relative à cette réunion. La commune et la FRW ont utilisés de nombreux canaux : presse, feuillet d'information distribué en toutes-boîtes début janvier, invitation distribuée en toutes-boîtes 10 jours avant la réunion, affiches, flyers, courriers personnalisés... Il aurait peut-être fallu insister sur certaines thématiques propres aux villages visés, sur des problématiques qui seraient abordées... de manière à ce que les habitants se sentent directement concernés par la réunion.

DEUXIEME PARTIE : CONSULTATION

Objectif de la consultation : réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme votre commune.

Consultation en 2 temps :

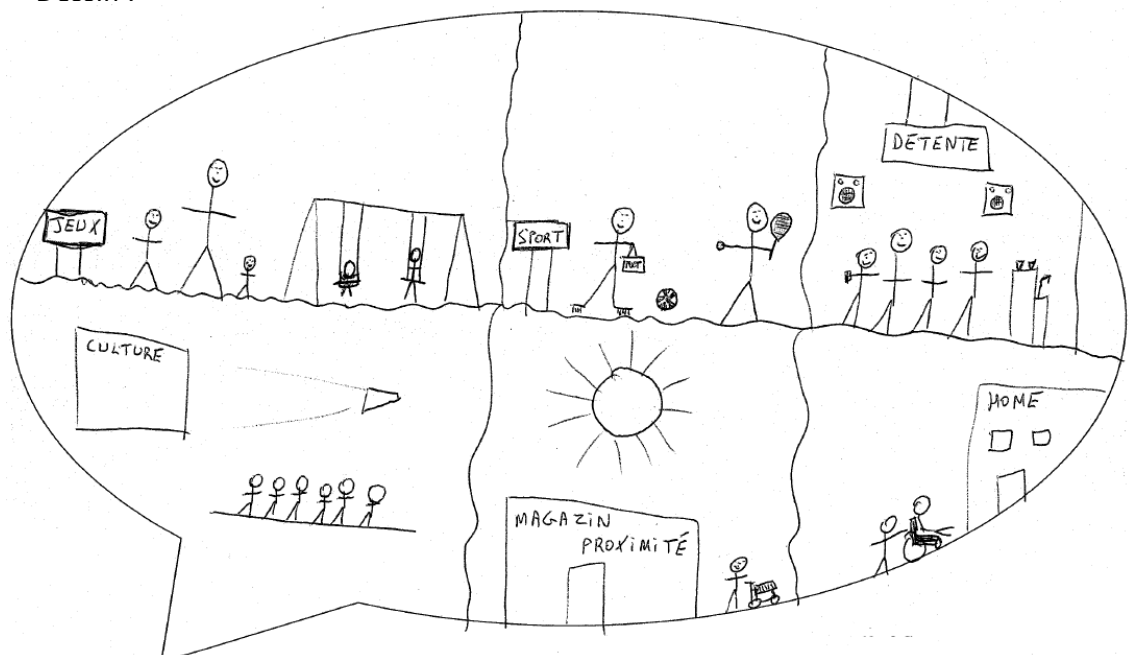
- a. 1^{ère} réflexion individuelle
 - b. 2^{ème} réflexion en sous-groupes suivie d'une mise en commun
- a. **Réflexion individuelle (10 min)** : les participants sont invités à décrire, sur un document remis par les Agents de développement, leur commune idéale à laquelle ils rêvent lorsqu'ils se libèrent de toute contrainte. Le mode d'expression est libre (dessin, texte, chanson, citation...). Une seule consigne : être précis !

Au terme du temps imparti, les Agents de développement ramassent les documents de travail et les accrochent sur un fil à linge. Les personnes qui le souhaitent pourront les découvrir à la clôture de la séance.

RÉSULTATS DE CETTE PREMIÈRE CONSULTATION :

N.B. : Les différents résultats ci-dessous ne sont pas classés par ordre d'importance, de priorité ou de pertinence mais bien dans le seul but de s'y retrouver ! Pour respecter la liberté d'expression de chacun, les résultats sont retranscrits tels quels.

- *Des espaces verts pour nos enfants, des logements pour tous, un accueil pour les aînés (complexe adapté), des soins médicaux, des activités de détente et des aménagements pour les usagers lents.*
- *Qu'elle garde son caractère rural, qu'elle possède le maximum d'infrastructures aussi bien sportives que culturelles. En matière de prix de l'essence (en réaction à l'info donnée en séance), c'est ici que le prix est le plus élevé ! → A comparer avec les autres régions environnantes... Des habitants regroupés.*
- *Je souhaite, malgré le développement que prennent nos villages, que nous conservions la tranquillité, la verdure présente, que nos enfants et nos personnes âgées soient en sécurité. Je souhaite que nous trouvions pour nos jeunes des moments et des endroits où ils peuvent davantage se retrouver, sinon...ils partent en ville, et pour les rattraper... ? Je souhaite de l'emploi, de la sécurité et des lieux agréables à vivre.*
- *Nous avons une belle commune, mais elle est assez étendue et la communication entre les villages n'est pas optimale ! J'espère qu'à l'avenir, l'évolution aille dans le sens d'une appartenance communautaire affirmée → activités communes (il en existe déjà) et fêtes communes.*
- *Une commune plus vivante, avec plus d'interactions entre les personnes (style sud de la France : marchés, rencontres...). Une commune plus verte, écologique.*
- *Une maison de retraite et un petit commerce d'alimentation*
- *Dessin :*



- b. **Réflexion en sous-groupes** : les participants se répartissent en sous-groupes de 4 à 5 personnes. 3 missions leurs sont alors confiées, chacune étant dévoilée au terme de la précédente.

Consignes à respecter pour ce travail en sous-groupes :

😊 *N'ayez pas peur de vous exprimer : chaque avis est bon à entendre et il n'y a pas de mauvaise réponse.*

😊 *Parlez de ce qui a un intérêt collectif.*

😊 *Ne jugez pas les propositions émises.*

😊 *Osez rebondir et vous inspirer des idées des autres.*

😊 *N'inscrivez qu'une seule idée par post-it*

😊 *Pensez au développement durable, aux générations futures...*

Mission 1 (20 min.) : il est demandé aux sous-groupes de choisir parmi les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, les 3 qui nécessitent une attention particulière de la part de la commune et de ses citoyens en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir. Ces 3 problématiques sont inscrites sur des post-its de couleur rose. Ensuite, quels sont les 3 principaux atouts dont disposent Somme-Leuze et ses villages ? Ceux-ci sont inscrits sur post-its verts.

Mission 2 (20 min.) : au regard de chaque atout et de chaque faiblesse, les sous-groupes sont invités à inscrire un projet ou une action permettant soit de valoriser l'atout, soit de remédier à une faiblesse (identifiés lors de la mission 1). Une feuille spéciale dédiée à récolter les demandes relevant davantage des « petits travaux communaux (Ampoule de luminaire public défectueuse, taque d'égout bouchée, pavé descellé...) » est également mise à disposition des sous-groupes.

Mission 3 (10 min.) : les participants sont invités à identifier, au moyen d'une pastille de couleur rouge, le projet ou l'action qu'ils jugent prioritaire parmi les propositions de leur sous-groupe.

c. **Mise en commun des avis de la population**

Les différentes propositions émises par les sous-groupes sont regroupées par thèmes.



Ce symbole pointe le projet/l'action prioritaire.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

+++ = atouts et --- = faiblesses

THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Pas d'aire de jeux dans le quartier de Rabozée, ni à Baillonville	- Trouver un terrain à Rabozée et y construire l'aire (+ une structure de sports ?) - Faire de même à Baillonville (vu la distance entre les deux noyaux bâtis et l'absence de centre attractif) « Des petits enfants contents grandissent contents »
	Etendue et découpage de l'entité de Somme-Leuze, liés à l'histoire de la fusion des communes	Englober le village d'Enneilles dans l'entité de Somme-Leuze
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ENVIRONNEMENT	- Environnement et cadre de vie très agréables - Vie en zone rurale à proximité d'une ville (Marche-en-Famenne)	Sensibilisation accrue au niveau propreté (déchets, canettes...), plus de poubelles publiques
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
TOURISME	Remise en état des chemins communaux de promenade. L'entité compte de belles promenades, mais les chemins sont défoncés par les engins de débardage.	- Reprofiler les chemins communaux - Surveillance accrue lors des coupes de bois
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ECONOMIE	Gestion financière et administrative de la commune très intéressante (pas d'augmentation d'impôt, pas de problèmes...)	Augmenter la communication sur cette situation, informer les habitants sur « les bons filons »
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
MOBILITÉ	Situation géographique intéressante, à proximité de Marche-en-Famenne, Liège, Namur, la gare de Marloie	Amélioration des transports en commun (2 bus par jour à des heures peu pratiques ne suffisent pas). Le développement des transports en commun et des voies lentes devrait permettre de diminuer l'usage de la voiture.

	---	PROJETS/ACTIONS
	Les villages de Heure, Baillonville et Noisieux sont traversés par le N929.	Aménagement de ces traversées de villages, avec la priorité aux usagers lents (par exemple à Baillonville, pour aller à la pharmacie)
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
SOCIAL	Absence de synergie entre les nouveaux habitants et les anciens	- Organiser l'accueil des nouveaux habitants - Réunions apéritives - Fête des voisins
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
VIE ASSOCIATIVE	Club de tennis de Somme-Leuze : accueil inadéquat envers les personnes souhaitant s'inscrire (pas moyen de rencontrer un responsable)	Sensibiliser les comités des clubs à un meilleur suivi des demandes. C'est valable pour les clubs sportifs, mais aussi pour les gestionnaires de salles (lors de demandes de locations...)
	+++	PROJETS/ACTIONS
	Il existe des infrastructures socioculturelles dans chaque village de l'entité.	Construire un hall omnisports pour l'entité.
	Chaque village possède sa maison de village	Il faut y ramener les habitants : inciter la population des villages à envisager plus d'activités au sein des différents quartiers et à participer aux activités existantes
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AUTRES	Un Bourgmestre qui est Député, accessible, avec de très bons contacts et efficace	Que le nouveau Conseil communal soit toujours aussi disponible et efficace

Après la restitution des résultats ci-dessus, diverses informations sont données par la représentante du Collège communal :

- Au niveau des aires de jeux, un projet est en préparation pour installer une aire près de la maison de village de Baillonville (le dossier est à la Région, chez Infraspport). La commune a aussi prévu un budget pour un projet à Rabozée, mais ne trouve pas un terrain adéquat à un prix raisonnable.
- La commune a eu beaucoup de difficultés avec des dégâts de débardage à Bonsin. Depuis lors, la commune fait un état des lieux et prend des photos des chemins avant le début du débardage, ce qui permet de prouver plus facilement l'état initial. De plus, le débardeur doit avertir la commune avant de commencer son travail.
- La commune participe au projet de réseau de voies lentes du Pays de Famenne, mais le problème réside souvent dans l'entretien des chemins. Le Syndicat d'Initiative va étudier le projet qui se met en place au niveau du GAL Havelange-Hamois-Ciney.

- La construction d'un hall de sports est un projet très intéressant, mais jusqu'ici la commune s'est heurtée au problème de son financement. Outre le montant important de l'investissement, il faut aussi assurer l'entretien et la gestion du bâtiment.

Les participants ont différentes remarques ou commentaires :

- Beaucoup de personnes installent quelques éléments de jeux (balançoire, toboggan...) dans leur propriété ; une plaine de jeux n'est donc peut-être pas si importante pour Rabozée. Le budget prévu par la commune pourrait être utilisé pour aménager un petit parking au bas de la rue de l'Ourgnette (où beaucoup de gens se promènent). Il faudrait aussi refaire la suite du chemin vers Marche, sécuriser les rambardes du pont... (liaison de loisir mais aussi utilitaire).
- D'une manière générale, il serait intéressant de développer les voies lentes, tant vers l'extérieur de la commune (Hotton, Marche...) qu'entre les villages. Il faut sécuriser les usagers lents.
- Pour que les aînés puissent rester plus longtemps dans la commune, il faudrait disposer d'une résidence-service ou d'une structure similaire qui rassemblerait du logement, des services et des activités de loisirs. Une réflexion est en cours à Noisieux.
- Un lotissement de 35 maisons va voir le jour rue de la Chapelle à Rabozée. Pour assurer son intégration et limiter les inconvénients (notamment liés à l'augmentation du trafic), il conviendrait de :
 - Ne pas mettre la route qui traverse le lotissement en sens unique (car cela augmenterait le trafic dans la rue de la Chapelle). La commune verra aussi les aménagements de sécurité routière à y installer.
 - Sécuriser le carrefour entre la voirie venant du nouveau lotissement et la rue de la Chapelle (sortie dans le virage). La commune a exigé un ralentisseur pour que les automobilistes ne débouchent pas trop vite dans la rue de la Chapelle.
 - Conserver les haies vives (épinés) et imposer des haies avec des essences indigènes. C'est à intégrer dans les futures prescriptions urbanistiques.
- La drève de Waillet (entre le carrefour de Rabozée et l'embranchement avec la route venant de Baillonville) est fort étroite. Comme un sens unique ne convient pas, il serait intéressant d'aménager une aire de croisement (refuge) au centre du tronçon.
- A Baillonville, il conviendrait d'aménager la place devant l'église et de la nommer. Cela simplifierait un peu la dénomination « rue les Cours » qui comprend plusieurs ruelles et est assez complexe.

DEMANDES EXPRIMÉES SUR LA FEUILLE « PETITS TRAVAUX COMMUNAUX »

Les demandes sont transmises au service travaux.

*Si des éléments complémentaires permettent de mieux décrire les idées émises,
n'hésitez surtout pas à nous en faire part !*

TROISIEME PARTIE : SUITES À APPORTER

1. Inscriptions

Les participants sont invités :

- à s'inscrire aux **groupes de travail thématiques**
- à poser leur **candidature à la Commission locale de Développement rural (CLDR)**
- à s'inscrire au **groupe de travail 'nature'**, qui sera à la fois impliqué dans le volet 'nature' du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2. Réunion de synthèse des séances d'information-consultation et 1^{ère} rencontre PCDN

Chaque habitant est cordialement invité à assister à la réunion de synthèse des séances d'information-consultation qui aura lieu le **Judi 19 avril 2012 à 19h30 à la Maison de village de Baillonville**. Durant cette réunion, vous pourrez découvrir l'ensemble des propositions émises par les habitants des différents villages. L'auteur du PCDR présentera également une synthèse de son dossier d'analyse socio-économique du territoire. Venez nombreux afin de voir de quoi l'avenir de votre commune, de votre village sera fait !

Les habitants intéressés par la thématique 'nature' sont également conviés à participer à la première rencontre plénière du Plan communal de développement de la nature qui se déroulera le **jeudi 26 avril à 19h30 à la Maison de village de Baillonville ou à l'administration communale** (lieu encore à confirmer).

3. Informations complémentaires

- ⇒ Des formulaires sont mis à disposition pour les personnes qui souhaitent s'exprimer davantage par écrit. Ceux-ci peuvent ensuite être renvoyés à la Fondation rurale de Wallonie, par courrier ou par fax ;
- ⇒ L'équipe de la Fondation rurale de Wallonie reste également à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Valérie LECOMTE remercie les participants ainsi que les agents de développement de la FRW et les invite à partager un verre pour clore cette séance en toute convivialité.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous revoir très bientôt !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS



Annexe au compte-rendu de la réunion d'information et de consultation

En première partie de réunion, les agents de développement ont présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations concernant la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et la nouvelle Opération de Développement rural de Somme-Leuze.

Voici un bref aperçu de cet exposé.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation rurale de Wallonie.

a) LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation rurale de Wallonie est un organisme privé d'utilité publique. Elle est active depuis plus de 30 ans pour le développement des communes rurales wallonnes. La FRW accompagne une centaine de communes wallonnes qui, tout comme Somme-Leuze, ont choisi de mener une Opération de Développement rural. Cette mission est assurée par l'intermédiaire de 8 équipes de terrain, ce qui représente une petite centaine de collaborateurs/trices.

L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la commune de Somme-Leuze est le bureau Ardenne-Famenne basé dans le cadre exceptionnel de la Vieille Cense à Marloie.

Les agents de développement plus spécifiquement dédiés à votre commune sont :

Alain JACQUET & Anne-Audrey WAUTERS



b) RÔLES JOUÉS PAR LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

- organiser et animer les réunions ;
- veiller à la cohérence de l'Opération ;
- aider et conseiller la commune et ses habitants ;
- jouer un rôle de relais entre la commune, la population et la Région wallonne ;
- dynamiser l'Opération en toute neutralité.

c) QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le décret du 6 juin 1991 fixe la base légale d'une Opération de Développement rural et la définit comme visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement. Elle concerne tous les thèmes de la vie dans les villages/la commune : patrimoine, environnement, culture, tourisme, économie, agriculture, social, logement, vie associative, services...

A Somme-Leuze, de nombreux projets ont vu le jour grâce aux précédentes Opérations de Développement rural, parmi lesquels on peut citer : l'aménagement de Chardeneux, les matchés du terroir, plusieurs maisons de villages, des logements à Heure, la requalification des domaines à Noisieux, des formations pour les agriculteurs, le Fun'en bus... Certains de ces projets ont été financés à hauteur de 80 % par la Région wallonne ce qui n'est pas négligeable pour les finances communales.

d) MA COMMUNE MÈNE UNE ODR : QU'EST-CE DONC ?

Une Opération de Développement rural (ODR) s'échelonne dans le temps (approbation du Programme communal de Développement rural - PCDR - pour une durée de 10 ans maximum) et repose sur 4 grands principes :

- la commune est le territoire d'action ;
- la valorisation des ressources locales : chaque commune est unique et dispose de ressources, tant physiques (patrimoine, situation...) qu'humaines (habitants, artisans...);
- le développement global et intégré : tous les aspects de la vie villageoise/communale sont pris en compte. De plus, les problématiques sont envisagées les unes par rapport aux autres de manière à estimer les impacts d'un projet dans différents secteurs.
- La participation : c'est un critère essentiel pour la réussite de l'Opération. L'occasion est offerte aux habitants de donner leur avis, d'exprimer leurs projets, de proposer des solutions, de réfléchir au développement de la commune. Chacun est invité à prendre part aux réunions et à suivre l'Opération tout au long de son déroulement.

L'Opération de Développement rural s'organise en 5 grandes étapes :

1. **Information et consultation** de la population → ÉTAPE ACTUELLE
2. Constitution d'une **CLDR** (Commission locale de Développement rural) chargée de piloter toute l'Opération. Elle est composée d'un quart maximum d'élus et de ¾ d'habitants représentatifs de la population (maximum 30 membres effectifs et autant de suppléants).
3. Organisation de **groupes de travail** thématiques pour approfondir les premières idées émises en consultation.
4. Rédaction et approbation du **PCDR** (Programme communal de Développement rural) qui recèle un diagnostic du territoire, une synthèse de la participation de la population mais surtout les grands objectifs de développement de la commune identifiés avec le concours des habitants ainsi que les fiches de réalisation des futurs projets et actions. Ce programme sera rédigé par le bureau d'étude Lacasse-Monfort.
5. **Réalisation** des projets et actions.

e) ET LE PCDN ALORS ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Somme-Leuze débute en même temps que l'Opération de Développement Rural. Des liens étroits sont donc établis et le PCDN (outil fédérateur pour la nature) peut être considéré comme le « Groupe de Travail Nature » du PCDR (outil global), au même titre que les différents GT qui vont apparaître dans les mois à venir.

Cependant, le PCDN reste un outil spécifique, avec ses objectifs et son mode de fonctionnement. Le PCDN va rassembler tous les partenaires intéressés par la nature et va constituer ses propres groupes de travail (GT vergers et haies, GT mares et zones humides, GT sentiers...). Un bureau d'étude va également faire un inventaire du réseau écologique de la commune.